



Communiqué - 12 décembre 2006

---

## **Les avocats poursuivent la grève totale de l'aide juridictionnelle**

Ils participeront à la manifestation nationale du lundi 18 décembre

A l'occasion de leur Assemblée Générale du vendredi 8 décembre, les avocats du Barreau de la Seine-Saint-Denis ont décidé de prolonger la grève totale des missions d'aide juridictionnelle et d'accès au droit qu'ils observent depuis le mardi 21 novembre.

**A l'appel du Conseil National des Barreaux et de la Conférence des Bâtonniers, et comme l'ensemble des avocats français, ils s'associeront à la mobilisation nationale du lundi 18 décembre à Paris, au cours de laquelle la profession d'avocat remettra ses propositions au Ministre de la Justice.**

Retrouvez ce communiqué sur [www.avocats-bobigny.com](http://www.avocats-bobigny.com)